

Documents Obligatoires

(Merci de présenter les documents originaux de toutes les pièces demandées)

1. Le passeport doit être valide au moins 6 mois à l'arrivée en Turquie et doit contenir au moins deux pages vides.
2. Formulaire de demande de visa rempli et signé
3. Deux copies de la page de données de votre passeport. Ainsi que les copies des anciens visas pour la Turquie ou l'espace Schengen.
4. Photo Biométrique (5x5cm)
5. Acte de Naissance
6. Pre-réservation d'hôtel et du billet d'avion (Indiquant le nom et le prénom du demandeur)
NB : On vous informe qu'on n'est pas responsable du billet acheté si vous n'aurez pas le visa avant le jour de votre départ.
7. Casier Judiciaire
8. Pré-inscription à l'université en Turquie (Lettre d'acceptation)
9. Deux lettres de recommandations (Portant le nom et les coordonnées des professeurs ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité. Pour les étudiants qui vont étudier la langue Turque)
10. Déclaration sur l'honneur pour laquelle l'intéressé s'engage à ne pas travailler en Turquie (légale ou illégalement)
11. Le reçu de paiement des frais d'inscription doit être présenté en cas de paiement
12. **Les Salariés** : Attestation de Travail, 3 dernières fiches de paie, l'affiliation de la CNAS et relevé du compte bancaire ou bien postale des 6 derniers mois.
Les Commerçants : Registre de Commerce original avec la copie légalisée au CNRC et relevé du compte bancaire ou postal des 6 derniers mois.
Les Retraités : Attestation de Revenu et relevé du compte bancaire ou bien postale des 6 derniers mois.
13. Pour les étudiants : Certificat de Scolarité
14. Pour les mineurs : La présence de l'un des parents pour le dépôt du dossier de visa est obligatoire ainsi qu'une autorisation parentale signée par les deux parents
15. Ressortissants non algériens : Titre de séjour algérien valable

Tous les documents doivent être complets et à jour, il est obligatoire d'être en possession de tous les documents requis lors de votre passage au centre de visa. Tout document manquant entraînera le rejet de votre dépôt de visa. L'ambassade de Turquie réserve le droit de demander tout document additionnel au requérant. La présentation de tous les documents cités ci-dessus n'entraîne pas la délivrance systématique du visa. Veuillez noter que les frais de visa ne sont pas remboursables, quel que soit le résultat de la demande. Chaque personne devra préparer ses documents séparément. (Y compris les membres de famille et les demandes en groupe)

La décision de la durée du visa (30/60/90) et le nombre de d'entrées (une entrée ou plusieurs entrées) dépend de l'ambassade.